



## Dossier de presse

Date

11.09.2014

---

### Hausse des revenus agricoles en 2013

En 2013, les résultats économiques des exploitations agricoles sont meilleurs que l'année précédente. Même comparés à la moyenne des dix dernières années, ils restent plus élevés. Le revenu agricole par exploitation comme le revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale ont tous deux augmenté par rapport à 2012. C'est ce que montrent les résultats définitifs du Dépouillement centralisé des données comptables d'Agroscope. En 2013, le revenu agricole moyen par exploitation se monte à 61 400 francs contre 56 000 francs l'année précédente, ce qui représente une hausse de 9,7 %. Cette évolution est surtout due aux prix plus élevés sur le marché du lait et des porcs, qui ont fait que la prestation brute a augmenté davantage que les coûts. Par rapport à 2012, le revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale à plein temps a augmenté de 7,6 %, passant de 43 700 à 47 000 francs. L'amélioration de la situation économique de l'agriculture est la plus marquée dans la région des collines où le revenu du travail a enregistré une hausse de 9,7 %. Dans les régions de plaine et de montagne, cette hausse est un peu moins prononcée, avec +7,6 %, respectivement +6,2 %.

En 2013, les exploitations de référence sont exploitées en moyenne par 1,70 unités de main-d'œuvre (unité de main-d'œuvre annuelle), dont 1,21 unités de main-d'œuvre familiale. Plus d'un quart des travaux (29 %) est donc effectué par des employés. La surface agricole utile s'élève en moyenne à 22,3 hectares et l'effectif moyen d'animaux à 26,6 unités gros bétail. Par rapport à l'année précédente, les exploitations se sont agrandies de 0,49 hectare (+2,2 %). L'effectif moyen d'animaux s'est quant à lui accru de 0,5 unité gros bétail (+1,9 %).

En 2013, la **prestation brute** moyenne par exploitation s'élève à 272 300 francs (cf. tableau 1) et a donc augmenté de 12 600 francs (+4,8 %) par rapport à l'année précédente.

La **prestation brute de la production végétale** a baissé en moyenne de 980 francs (-2,7 %). Les conditions météorologiques défavorables à l'agriculture au printemps 2013 sont responsables de cette évolution. La production de fourrage grossier notamment a souffert du printemps humide et froid. La moindre récolte de fourrage grossier n'a pas seulement conduit à une baisse des ventes de fourrage, mais aussi à une baisse des stocks de foin et d'ensilage à la fin de l'année, ce qui s'est traduit par une chute de 800 francs (-35,3 %) de la prestation brute du fourrage produit sur l'exploitation. Dans les grandes cultures, les mauvaises conditions météorologiques ont eu des conséquences négatives sur les rendements de maïs-grains, de céréales, de betteraves sucrières et de pommes de terre. La baisse de la prestation brute représente 260 francs (-33 %) pour le maïs-grains, 170 francs (-11,2 %) pour les céréales fourragères, 160 francs (-6,2 %) pour les betteraves à sucre et 110 francs (-2,9 %) pour les pommes de terre. Les légumes et le colza sont deux des rares cultures, dont la prestation brute n'a pas souffert des conditions météorologiques. Dans le secteur des légumes, les rendements en général légèrement plus faibles ont pu être largement compensés par des prix plus élevés, ce qui s'est traduit par une hausse de la prestation brute des légumes (sans les légumes de plein champ destinés à la conservation) de 410 francs (+14,0 %). Grâce à des rendements supérieurs et à un accroissement de la surface cultivée, la prestation brute du colza a augmenté de 210 francs (+14,1 %).

En 2013, la **prestation brute de la production animale** a augmenté de 11 800 francs (+10 %). Cette évolution est due essentiellement à l'amélioration de la situation sur le marché des porcs et du lait. La prestation brute du lait et des produits laitiers a augmenté de 4500 francs (+8,8 %) grâce à un prix du lait plus élevé associé à un léger accroissement de la production laitière par exploitation. Dans le domaine des bovins, les prestations brutes des animaux ont augmenté de 1400 francs (+4,4 %), ceci résultant d'une hausse de l'effectif moyen de vaches par exploitation et de l'offre limitée sur le marché de la viande bovine et du bétail de rente. Ce résultat est dû notamment à la forte hausse de la prestation brute observée pour le bétail laitier et la remonte (+860 francs ou +5,3 %), l'engraissement de gros bétail (+720 francs ou +12,4 %) et l'élevage de vaches-mères (+420 francs ou +6,9 %). La prestation brute de l'élevage porcin a augmenté de 4200 francs (+20,9 %) en raison des prix nettement plus élevés des gorettes, des remontes d'élevage et des porcs à l'engrais. Cette évolution tient principalement au recul de la production porcine qui a atteint un plancher en 2013, après trois années de prix bas pour les porcs. Cette baisse de la production s'est traduite par des prix nettement plus élevés en 2013. La forte hausse des prix a permis de compenser largement la baisse du volume de production. La production avicole a enregistré une hausse de la prestation brute tant pour les œufs (+790 francs ou +19,7 %) que pour les animaux (+380 francs ou +9,1 %). Ces deux évolutions sont dues en grande partie à la hausse de l'effectif

moyen de volaille dans l'échantillon (+19,5 % pour les poules pondeuses et +4,9 % pour la volaille d'engraissement).

Les **paiements directs** ont augmenté de 1400 francs (+2,2 %) par exploitation. L'augmentation est due essentiellement au changement structurel et, en corollaire, à la croissance de la surface des exploitations qui a conduit à une hausse des contributions à la surface de 600 francs (+2,4 %). Les contributions selon l'Ordonnance sur la qualité écologique (+300 francs ou +13,6 %) ainsi que les paiements directs pour la participation aux programmes SST (Systèmes de stabulation particulièrement respectueux des animaux) et SRPA (Sorties régulières en plein air) (+200 francs ou +3,7 %) ont également contribué à cette augmentation. Les contributions plus élevées selon l'Ordonnance sur la qualité écologique s'expliquent par une participation plus soutenue aux programmes pour la qualité biologique et la mise en réseau des surfaces de compensation écologique. L'augmentation des paiements directs éthologiques est le résultat de l'accroissement de l'effectif animal moyen par exploitation (+1,9 %), mais aussi d'une participation accrue des exploitations à ces programmes.

La **prestation brute des activités para-agricoles** a accusé une baisse de 230 francs (-1,0 %). La prestation brute de la vente directe et de la transformation a considérablement baissé à cause d'un changement dans la composition de l'échantillon (-1040 francs ou -8,6 %). En revanche, le produit des travaux effectués pour des tiers et de la location de machines s'est accru de 500 francs (+7,1 %).

Les **coûts réels** ont augmenté de 7200 francs (+3,5 %) par rapport à l'année précédente et se montent à 211 000 francs par exploitation. Les coûts matériels de la production végétale ont augmenté de 300 francs (+2,4 %) essentiellement en raison du coût plus élevé des engrais (+6,3 %) ainsi que des semis et des plants (+5,5 %). Deux tiers de la hausse des coûts réels totaux peuvent être expliqués par l'augmentation des coûts matériels de la production animale de 4 800 francs (+8,6 %). Cette hausse des coûts est due notamment aux coûts plus élevés des achats d'animaux (+1870 francs ou +11,7 %) ainsi qu'aux coûts plus élevés des concentrés pour les bovins (+1540 francs ou +12,1 %) et des autres fourrages (+860 francs ou +32,2 %) qui ont servi à pallier une récolte de fourrage grossier moins bonne que l'année précédente, tant en quantité qu'en qualité. Les coûts de structure matériels ont enregistré une hausse de 1820 francs (+1,9 %) principalement à cause de la hausse des réparations et des amortissements pour les bâtiments (+610 francs ou +2,5 %) et les installations fixes (+600 francs ou +10,4 %). L'augmentation des amortissements est due à des investissements plus élevés dans les machines et les bâtiments en 2012 et 2013 par rapport à la période précédente de 2010/2011. Les travaux effectués par des tiers et la location de machines ont augmenté de 240 francs (+2,2 %), tandis que les coûts de structure des machines et des outils n'ont connu qu'une hausse négligeable (+80 francs ou +0,3 %). Les coûts

réels du travail, du foncier et du capital ont augmenté de 550 francs (+1,7 %). Des coûts de personnel (+530 francs ou +2,9 %) et des intérêts du fermage (+280 francs ou +3,9 %) plus élevés font pendant à des intérêts des dettes en baisse (-300 francs ou -4,4 %).

En 2013, le **revenu agricole** moyen se monte à 61 400 francs, ce qui représente une hausse de 9,7 % (5400 francs) par rapport à l'année précédente (tableau 1). Les trois régions (plaine, collines et montagne) ont pu enregistrer une hausse du revenu agricole. Celle-ci est cependant un peu plus marquée dans la région des collines (+11,1 %) que dans les régions de montagne et de plaine (+9,7 %, respectivement +9,0 %). Cette différence s'explique par l'évolution contrastée en termes de prestation brute. Le fait que la hausse du revenu soit la plus forte dans la région des collines est attribuable non seulement au fait que cette région ait largement profité de la situation favorable sur le marché du lait et des porcs, mais aussi au fait qu'elle n'ait quasiment pas été touchée par les baisses de rendement dans les grandes cultures, car cette production est nettement moins importante pour la région des collines. Ainsi, la prestation brute a augmenté de 7,3 % dans la région des collines, tandis que la hausse était plus modeste en région de plaine et en région de montagne, avec 4,1 % respectivement 4,0 %.

Le **revenu du travail** représente la différence entre le revenu agricole et les intérêts calculés pour les fonds propres investis dans l'exploitation. Il a augmenté de 7,6 % (+3300 francs) par unité de main-d'œuvre familiale (à plein temps) par rapport à l'année précédente. En 2013, il se monte à 47 000 francs en moyenne de toutes les exploitations. Le revenu du travail a donc augmenté légèrement moins que le revenu agricole. Ceci est lié à la forte hausse des intérêts calculés (+1350 francs ou +43,9 %) pour les fonds propres investis dans l'exploitation. Cette hausse est attribuable à la montée en flèche du taux d'intérêt des obligations fédérales sur dix ans qui est passé de 0,66 à 0,94 % (+42,4 %). Ce taux est appliqué pour calculer les intérêts des fonds propres. Le revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale varie d'une région à l'autre. En 2013, il s'élève en moyenne à 57 800 francs en région de plaine, à 45 700 francs dans la région des collines et à 32 500 francs en région de montagne. Par rapport à l'année précédente, le revenu du travail a augmenté dans les trois régions. C'est dans la région des collines que la hausse enregistrée est la plus forte, avec +9,7 %, suivie par les régions de plaine et de montagne avec +7,6 %, respectivement +6,2 %.

Le revenu du travail dépend également du type d'exploitation (Figure 1). Entre le revenu du travail moyen des trois types d'exploitation qui gagnent le mieux et le revenu du travail moyen des trois types d'exploitation qui gagnent le moins, le facteur est de 2,7. Les trois types d'exploitation qui gagnent le mieux sont les types «Porcs/Volailles», «Combiné Porcs/Volailles» et «Grandes cultures». En 2013, leur revenu du travail moyen est respectivement de 92 400, 75 500 et 63 100 francs par

unité de main-d'œuvre familiale (à plein temps). Les trois types d'exploitation qui gagnent le moins sont les types «Chevaux, ovins, caprins», «Autre bétail bovin» et «Vaches-mères» avec 22 800, 28 600 et 32 800 francs. Les autres types d'exploitation qui se situent entre ces deux groupes, peuvent être classés comme suit par ordre décroissant du revenu du travail: «Cultures spéciales» (56 200 francs), «Combiné Lait commercialisé Grandes cultures» (56 200 francs), «Combiné vaches-mères» (49 700 francs), «Combiné autres» (45 400 francs) et «Lait commercialisé» (40 800 francs).

D'après le tableau 2, la médiane du revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale dans les différentes régions est nettement inférieure aux salaires comparables non agricoles. En moyenne des trois années 2011 à 2013, la médiane se monte à 70 % du salaire comparable correspondant en région de plaine, à 57 % en région des collines et à 44 % en région de montagne. Par rapport à 2012, l'écart avec le salaire comparable a diminué de 3,9 % en région de plaine, de 3,4 % dans la région des collines et de 3,3 % en région de montagne.

Le revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale varie fortement non seulement d'une région à l'autre, mais également au sein de chacune d'entre elles. Cette **amplitude de variation** est représentée à l'aide d'un graphique boxplot (figure 2). En 2013, si l'on se réfère à l'ensemble des exploitations de référence, 25 % d'entre elles affichent un revenu du travail supérieur à 70 900 francs (limite des 75 %). 25 % atteignent moins de 20 900 francs.

L'amplitude de variation du revenu du travail est analysée à l'aide du quotient de la limite des 75 % et des 25 %. En 2013, pour l'ensemble des exploitations, cet indice de dispersion se monte à 3,4 (70 900 francs divisé par 20 900 francs; tableau 3). Cela signifie que n'importe quelle exploitation du quart supérieur atteint un revenu du travail au moins 3,4 fois plus élevé qu'une exploitation du quart inférieur. Par rapport à l'année précédente, la limite des 75 % a augmenté de 11,0 %, tandis que celle des 25 % n'a augmenté que de 4,2 %. Par conséquent, l'indice de dispersion a gagné 0,2 point par rapport à 2012. En région de plaine, l'indice est de 3,1, en région des collines de 3,1 et en région de montagne de 3,4. Cela signifie que l'amplitude de variation en région de montagne est plus importante qu'en région de plaine ou de collines. Par rapport à l'année précédente, l'indice de dispersion a augmenté en région de plaine et dans la région des collines (+0,2 respectivement +0,4), tandis qu'il a diminué de 0,5 en région de montagne.

Le **revenu total** se compose du revenu agricole et du **revenu extra-agricole** (RE). Il est disponible pour la consommation privée et la constitution de fonds propres. En moyenne de l'exercice considéré, le revenu total s'élève à 88 500 francs et a donc augmenté de 5800 francs (+7,0 %) par rapport à 2012. Plus de 90 % de cette hausse

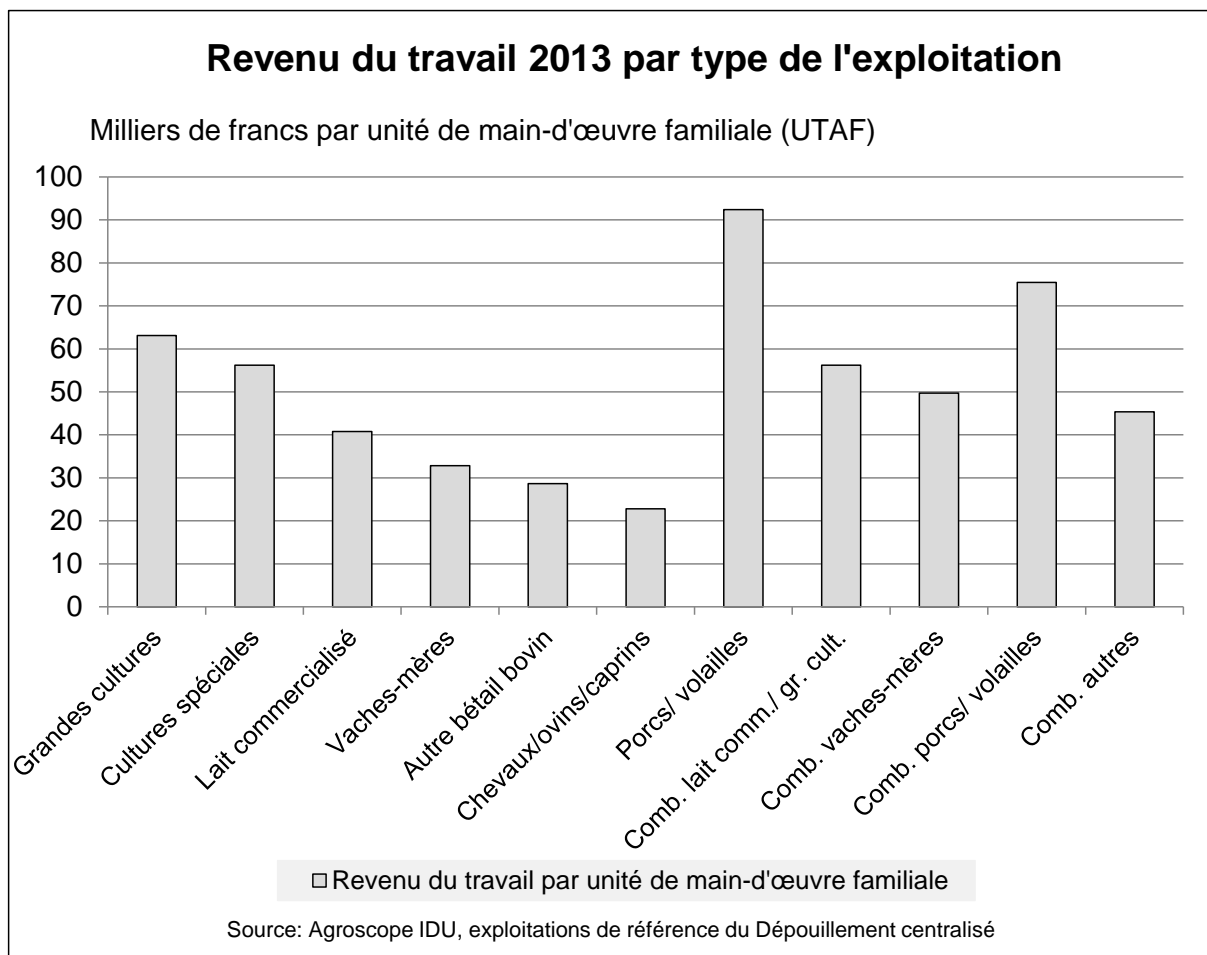
sont attribuables à l'augmentation du revenu agricole. Le revenu extra-agricole s'élève à 27 100 francs et n'a augmenté que de 360 francs (+1,3 %). Par conséquent, la part du RE dans le revenu total a légèrement diminué par rapport à l'année précédente et représente 31 %. Ce pourcentage augmente considérablement avec l'altitude: de 28 % en région de plaine à 36 % en région de montagne.

Toutefois, la part du RE dans le revenu total dépend aussi beaucoup du type d'exploitation (Figure 3). Les trois types d'exploitation qui affichent le revenu agricole le plus bas, à savoir «Chevaux, ovins, caprins», «Autre bétail bovin» et «Vaches-mères», sont aussi ceux qui réalisent la part la plus élevée de leur revenu total (de l'ordre de 45 - 50 %) dans le secteur extra-agricole. Inversement, les trois types d'exploitation qui affichent le revenu agricole le plus élevé, à savoir «Porcs/Volailles» «Combiné Porcs/Volailles» et «Combiné Lait commercialisé/Grandes cultures» sont ceux où le RE représente la part la plus faible du revenu total (de l'ordre de 15 à 20 %). Le rapport négatif entre le revenu agricole et le pourcentage représenté par le RE dans le revenu total s'explique par le fait que les exploitations affichant un revenu agricole en dessous de la moyenne doivent généralement générer des revenus annexes plus élevés pour pouvoir subvenir à leur consommation privée.

**Tableau 1: Situation des revenus en 2013 par rapport à l'année précédente**

		2010/2012	2012	2013	△13/12 en %
<b><u>Toutes les régions</u></b>					
Prestation brute totale	Fr./exploit	256 590	259 754	272 343	4.8
Dont paiements directs	Fr./exploit	61 224	62 933	64 319	2.2
Coûts réels	Fr./exploit	199 716	203 790	210 957	3.5
<b>Revenu agricole</b>	<b>Fr./exploit</b>	<b>56 874</b>	<b>55 965</b>	<b>61 386</b>	<b>9.7</b>
Intérêts calculés du capital propre de l'expl.	Fr./exploit	5 819	3 070	4 417	43.9
Revenu du travail	Fr./exploit	<b>51 055</b>	<b>52 895</b>	<b>56 969</b>	<b>7.7</b>
Unités de main-d'œuvre familiale	UTAF/exploit	1.21	1.21	1.21	0.0
<b>Revenu du travail par UTA familiale</b>	<b>Fr./UTAF</b>	<b>42 121</b>	<b>43 707</b>	<b>47 027</b>	<b>7.6</b>
<b><u>Région de plaine</u></b>					
Prestation brute totale	Fr./exploit	313 957	318 964	331 957	4.1
Dont paiements directs	Fr./exploit	56 756	58 723	60 365	2.8
Coûts réels	Fr./exploit	246 524	252 955	259 980	2.8
<b>Revenu agricole</b>	<b>Fr./exploit</b>	<b>67 432</b>	<b>66 009</b>	<b>71 977</b>	<b>9.0</b>
Intérêts calculés du capital propre de l'expl.	Fr./exploit	6 642	3 496	5 100	45.9
Revenu du travail	Fr./exploit	<b>60 790</b>	<b>62 513</b>	<b>66 877</b>	<b>7.0</b>
Unités de main-d'œuvre familiale	UTAF/exploit	1.16	1.16	1.16	0.0
<b>Revenu du travail par UTA familiale</b>	<b>Fr./UTAF</b>	<b>52 634</b>	<b>53 747</b>	<b>57 812</b>	<b>7.6</b>
<b><u>Région des collines</u></b>					
Prestation brute totale	Fr./exploit	241 295	244 110	261 978	7.3
Dont paiements directs	Fr./exploit	60 212	61 651	62 821	1.9
Coûts réels	Fr./exploit	187 655	190 801	202 727	6.3
<b>Revenu agricole</b>	<b>Fr./exploit</b>	<b>53 641</b>	<b>53 309</b>	<b>59 251</b>	<b>11.1</b>
Intérêts calculés du capital propre de l'expl.	Fr./exploit	5 410	2 877	4 117	43.1
Revenu du travail	Fr./exploit	<b>48 231</b>	<b>50 433</b>	<b>55 134</b>	<b>9.3</b>
Unités de main-d'œuvre familiale	UTAF/exploit	1.21	1.21	1.21	0.0
<b>Revenu du travail par UTA familiale</b>	<b>Fr./UTAF</b>	<b>39 699</b>	<b>41 628</b>	<b>45 674</b>	<b>9.7</b>
<b><u>Région de montagne</u></b>					
Prestation brute totale	Fr./exploit	175 790	177 360	184 491	4.0
Dont paiements directs	Fr./exploit	69 744	71 183	72 335	1.6
Coûts réels	Fr./exploit	133 365	135 370	138 419	2.3
<b>Revenu agricole</b>	<b>Fr./exploit</b>	<b>42 425</b>	<b>41 989</b>	<b>46 073</b>	<b>9.7</b>
Intérêts calculés du capital propre de l'expl.	Fr./exploit	4 845	2 559	3 591	40.3
Revenu du travail	Fr./exploit	<b>37 580</b>	<b>39 430</b>	<b>42 482</b>	<b>7.7</b>
Unités de main-d'œuvre familiale	UTAF/exploit	1.31	1.29	1.31	1.6
<b>Revenu du travail par UTA familiale</b>	<b>Fr./UTAF</b>	<b>28 792</b>	<b>30 644</b>	<b>32 535</b>	<b>6.2</b>

Source: Agroscope IDU, exploitations de référence du Dépouillement centralisé



**Figure 1: Revenu du travail moyen par unité de main-d'œuvre familiale (à plein temps) pour les différents types d'exploitation**

**Tableau 2: Revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale et salaire comparable en 2011/2013**

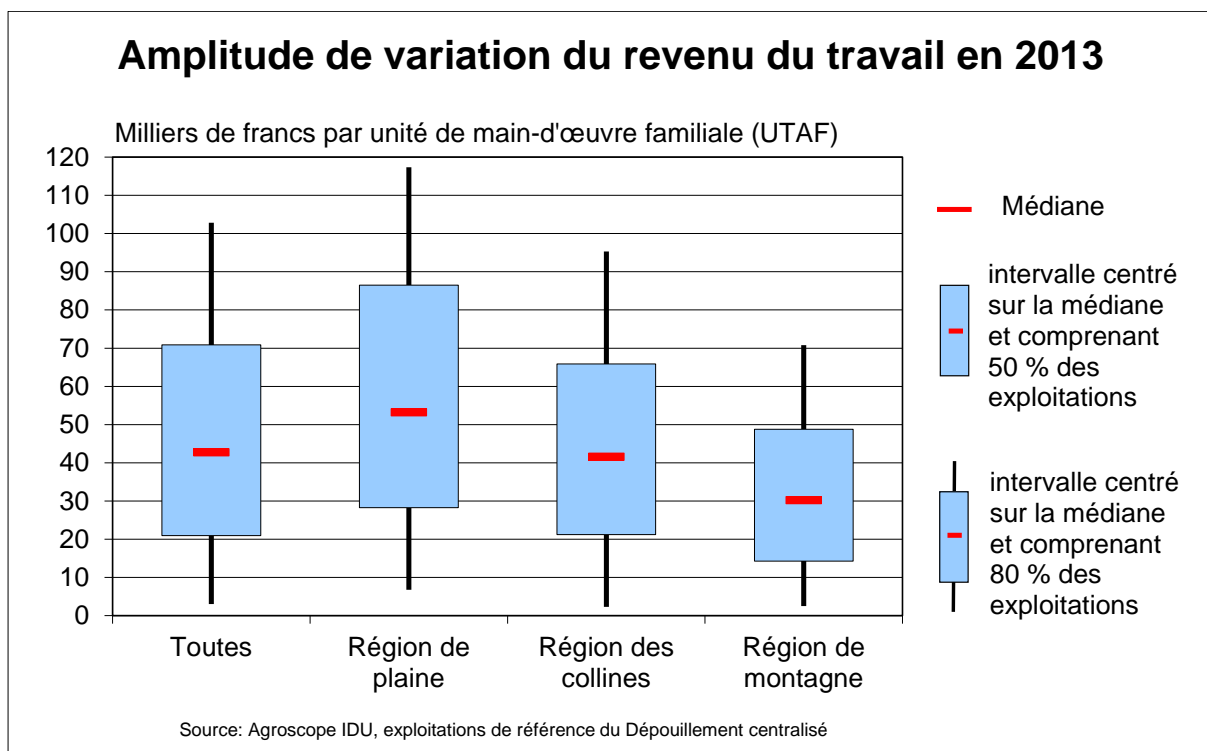
	Région de plaine 2011/2013	Région des collines 2011/2013	Région de montagne 2011/2013
Revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale (médiane) Fr./UTAF <sup>1)</sup>	51 667	38 657	27 703
Salaire comparable <sup>2)</sup> (Médiane) Fr./UTA <sup>3)</sup>	74 232	67 855	63 170

<sup>1)</sup> UTAF: Unité de travail annuel de la famille

<sup>2)</sup> Source: Enquête de l'Office Fédéral de la Statistique sur la structure des salaires

<sup>3)</sup> UTA: Unité de travail annuel

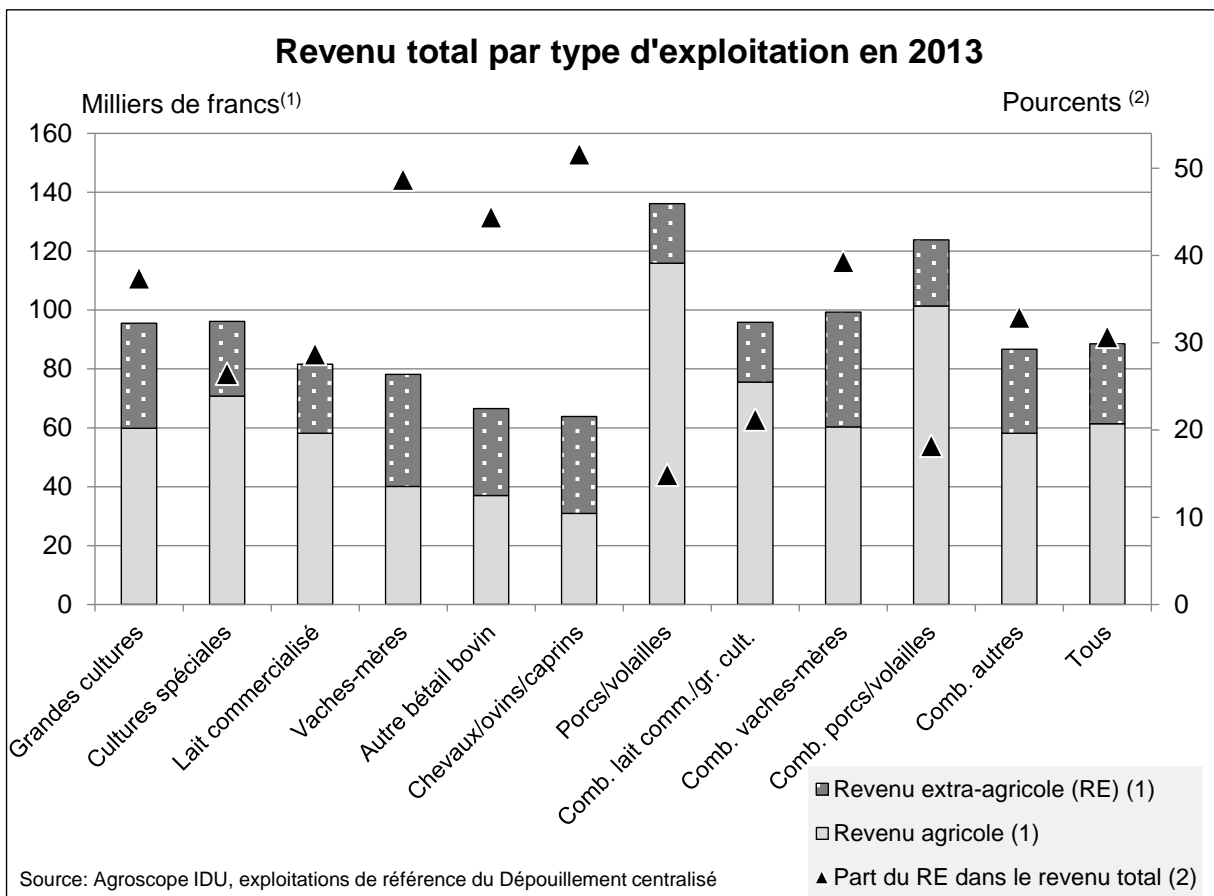




**Figure 2: Amplitude de variation du revenu du travail en 2013**

**Tableau 3: Amplitude de variation du revenu du travail en 2013 (valeurs relatives à la figure 2)**

	Revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale					Amplitude de variation ( <b>Limite des 75 % / Limite des 25 %</b> )
	Médiane	Intervalle centré sur la médiane et qui comprend 50% des exploitations		Intervalle centré sur la médiane et qui comprend 80% des exploitations		
		Limite des 25 % (1 <sup>er</sup> quartile)	Limite des 75 % (3 <sup>ème</sup> quartile)	Limite des 10 % (1 <sup>er</sup> décile)	Limite des 90 % (9 <sup>ème</sup> décile)	
Toutes	42 741	20 938	70 867	3 029	102 831	3,4
Région de plaine	53 204	28 241	86 472	6 770	117 319	3,1
Région des collines	41 584	21 191	65 858	2 285	95 298	3,1
Région de montagne	30 229	14 273	48 771	2 509	70 778	3,4



**Figure 3: Revenu total moyen des exploitations (somme des revenus agricoles et extra-agricoles) pour les différents types d'exploitation. Les pourcentages apparaissent sur l'axe de droite.**

## Principes méthodologiques

Les principes méthodologiques du Dépouillement centralisé se basent sur l'Ordonnance sur l'évaluation de la durabilité de l'agriculture.

Grâce à la pondération des résultats des exploitations individuelles, 2655 exploitations de référence permettent de représenter la situation économique d'environ 45 000 exploitations agricoles en 2013. Une documentation exposant la méthodologie est disponible sur Internet: [www.agroscope.admin.ch/depouillement-centralise](http://www.agroscope.admin.ch/depouillement-centralise) sous → Publications → Principes méthodologiques.

Exploitations: les résultats définitifs du Dépouillement centralisé des données comptables d'Agroscope se basent sur les données de 2655 exploitations agricoles qui, pour l'année 2013, ont fourni une comptabilité de gestion tenue selon des critères uniformisés. Par rapport à l'année précédente, la taille de l'échantillon a baissé de 10 %. Cette évolution n'a pas d'influence négative sur la représentativité des résultats, car la taille de l'échantillon n'a été réduite que dans les strates où un nombre trop élevé de boucllements comptables avait été livré les années précédentes.

Prestation brute: la prestation brute comprend notamment les ventes de produits, les prestations de service, les livraisons au ménage de l'entreprise ainsi que les paiements directs.

Revenu agricole: le revenu agricole correspond à la différence entre la prestation brute et les coûts réels. En 2013, il rémunère, d'une part, le travail de 1,21 unités de main-d'œuvre familiale par exploitation et d'autre part, 469 900 francs de fonds propres investis dans l'exploitation.

UTAF, unités de travail annuel de la famille: main-d'œuvre non salariée (généralement membres de la famille). Les emplois à temps partiel sont calculés sur la base de 280 jours.

Revenu du travail: le revenu du travail indemnise le travail de 1,21 unités de main-d'œuvre familiale en moyenne. Il représente la différence entre le revenu agricole et les intérêts calculés pour les fonds propres investis dans l'exploitation. A cet effet, on se réfère à l'intérêt moyen des obligations de la Confédération. En 2013, il se monte à 0,94 % (2012: 0,66 %).

Salaire comparable: les salaires comparables non agricoles se basent sur l'enquête sur la structure des salaires de l'Office fédéral de la statistique. Il s'agit des salaires annuels bruts standardisés des salariés dans l'industrie et dans les services.

Boxplot: il s'agit d'une représentation graphique de l'amplitude de variation.

Médiane: la médiane répartit les valeurs classées par ordre croissant en deux parties de taille égale. Une partie des exploitations se situe au-dessus de cette valeur, l'autre partie en dessous.

1<sup>er</sup> quartile: 25 % des exploitations atteignent un résultat inférieur.

3<sup>ème</sup> quartile: 25 % des exploitations atteignent un résultat supérieur.

## **Contacts**

Pierrick Jan, collaborateur scientifique  
Agroscope, Institut des sciences en durabilité agronomique IDU  
Tänikon 1, 8356 Ettenhausen / Suisse  
[pierrick.jan@agroscope.admin.ch](mailto:pierrick.jan@agroscope.admin.ch)  
+41 (0)58 480 34 70

Ania Biasio, Service de presse  
Corporate Communication Agroscope CCA  
Reckenholzstrasse 191, 8046 Zurich, Suisse  
[ania.biasio@agroscope.admin.ch](mailto:ania.biasio@agroscope.admin.ch)  
+41 (0)58 468 72 74

[www.agroscope.ch](http://www.agroscope.ch)